



VERO
SKATT

Premiers constats et retours d'expérience concernant l'analyse des données de paiement CESOP à des fins de conformité à la TVA

Raita Melasniemi

28 janvier 2026

Indice



Comment le CESOP soutient la lutte contre la fraude à la TVA -
Coopération administrative et collaboration internationale



Premiers enseignements tirés de l'analyse des données et
premières expériences



La voie à suivre



1. Comment le CESOP soutient la lutte contre la fraude à la TVA : coopération administrative et collaboration internationale

Collaboration informatique au niveau central

- Équipe opérationnelle CESOP
 - Mise en œuvre du CESOP en collaboration avec la Commission européenne et ses prestataires
- 10 États membres ; 12 membres
 - Experts en affaires, spécialistes en informatique et scientifiques des données
- Travail conjoint sur (par exemple) la modélisation des cas de fraude, le développement d'algorithmes de risque et la contribution aux exigences système connexes
- Le succès exige une forte contribution des États membres de l'UE et des ressources qualifiées.



CESOP soutient la lutte contre la fraude à la TVA

- Objectif : Mettre fin aux fraudes
 - Le CESOP identifie les acteurs à haut risque, notamment dans le commerce électronique et les systèmes MTIC.
- Développement d'une capacité d'analyse des risques au niveau de l'UE - Renforcement des procédures harmonisées
- Amélioration du partage d'informations et les activités d'audit coordonnées
- Garantie d'une collecte de TVA rapide et précise

Objectif général : Soutenir une concurrence loyale sur les marchés intérieurs et mondiaux



Méthodologies partagées et stratégies coordonnées de détection des fraudes au niveau de l'UE

- Partage des méthodologies et création de stratégies et procédures communes au niveau de l'UE
- Les résultats de l'analyse CESOP seront suivis de :
 - Enquêtes nationales
 - Enquête internationale, audits conjoints
 - utilisation des outils de coopération administrative (UE 904/2010)
 - en utilisant d'autres outils de coopération administrative (MAC, accords bilatéraux).
- Recueil des expériences et création de nouvelles façons d'améliorer l'efficacité
 - Détection de la fraude à la TVA (Eurofisc)
 - Autres objectifs fiscaux
- Besoins détaillés pour de nouvelles améliorations juridiques et techniques

2. Premiers enseignements tirés de l'analyse des données / les premières expériences



Présentation et volumes du système CESOP

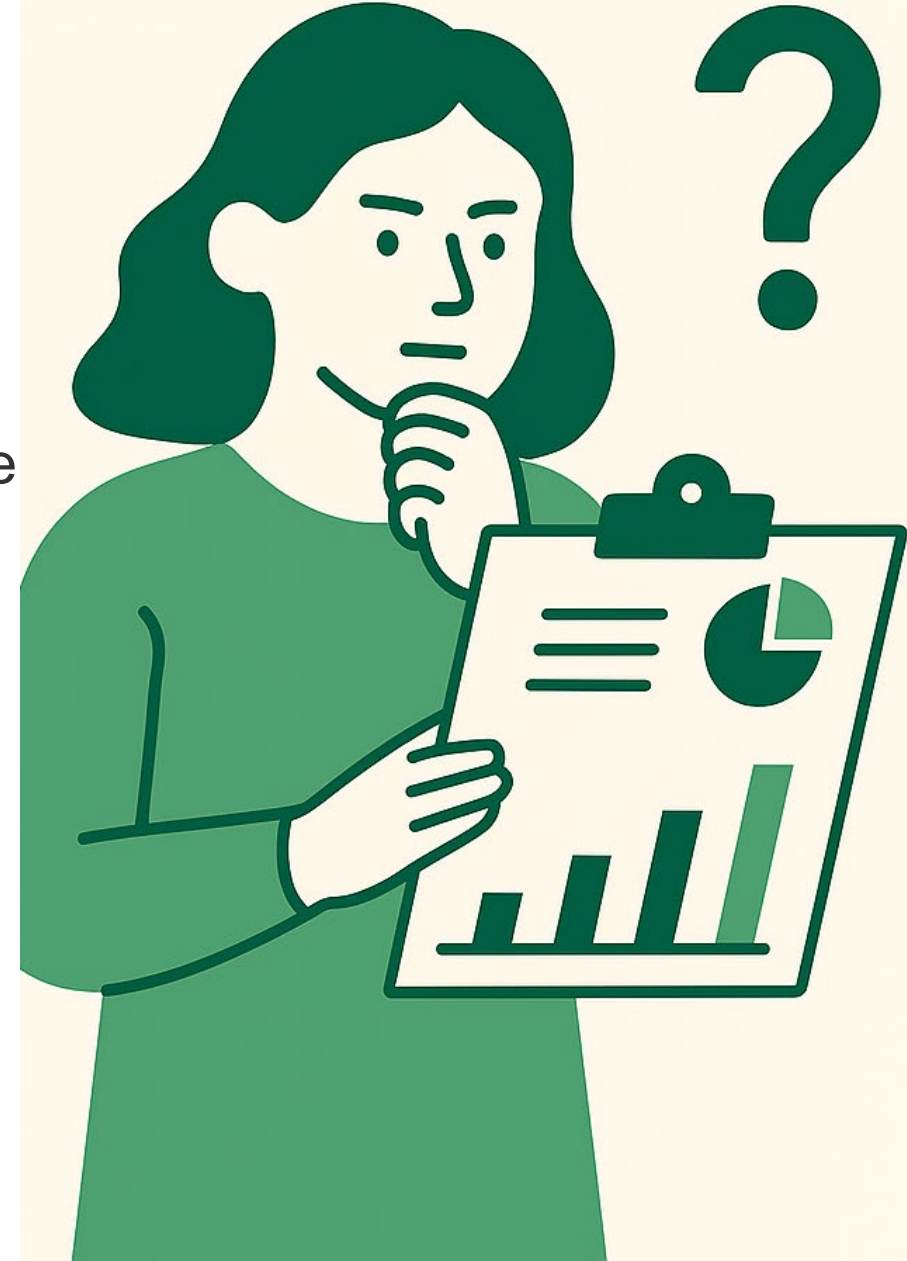
- Premières données soumises pour le T1/2024 en mai 2024
- Les données complètes, les premières analyses et les recherches étaient disponibles pour les autorités compétentes en matière de lutte contre la fraude des États membres au premier trimestre 2025.
- Volumes (agrégés) :

Number of payees # 42,358,207	Payments € €76,519,683,682,957.64
Number of transactions # 41,572,262,060	Refunds € €568,888,694,054.87

Quelques défis

- Problèmes de qualité des données dans les soumissions PSP
- Difficultés d'identification dues à des informations incomplètes ou erronées
- Volumes de données importants et architecture distribuée nécessitant une optimisation continue

**Pas à pas,
nous nous attaquons à ces défis
par l'expérience et l'apprentissage continu**



Premières observations sur la lutte contre la fraude à la TVA

- La transparence des paiements transfrontaliers s'est considérablement améliorée.
 - En particulier, les États membres n'ayant pas eu accès plus tôt aux données de paiement
- Disponibilité rapide de données harmonisées à l'échelle de l'UE
- Les premiers cas ont démontré la réelle valeur du système.
 - Détection plus rapide des vendeurs non enregistrés ou sous-déclarant leurs ventes
 - De nouveaux cas révélés, qui seraient restés cachés sans le CESOP, ont été mis au jour.
 - Identification et vérification des ventes dans le cadre des audits en cours
 - Découverte de schémas complexes de fraude à la TVA

Exemple de cas de fraude à la TVA

- Un cas réel de fraude à la TVA liée aux services numériques lors d'un contrôle fiscal :
 1. Approche « traditionnelle » (avant le CESOP) : demandes répétées d'échange d'informations qui ont duré plus de 18 mois, avec des réponses incomplètes et des données suffisantes jamais obtenues.
 2. Approche CESOP : rapports trimestriels structurés permettant un accès instantané aux données requises par les agents d'Eurofisc.

3. La voie à suivre



Vision du futur

- Des analyses avancées pour appuyer les mesures de répression ciblées
- Améliorations législatives et perfectionnements du système à venir
 - Des données améliorées offrent de meilleures possibilités de détecter des schémas de fraude plus complexes.
- Traitement intégré des données au niveau de l'UE, soutenu par les technologies d'IA/ML





Merci!

Raita Melasniemi

raita.melasniemi@vero.fi



For You.

